



L'Heureux Cyclage
à la MNEI
5 place Bir Hakeim
38000 GRENOBLE
contact@heureux-cyclage.org

Grenoble, le 24 février 2018

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale de L'Heureux Cyclage et invitation aux rencontres de L'Heureux Cyclage du 8 au 11 mars 2018 à Bayonne

Documents joints :

- Programme simplifié des rencontres 2018
- Pouvoirs pour les AG

Cher atelier vélo,

Pour les dixièmes rencontres de L'Heureux Cyclage, les ateliers vélos participatifs et solidaires seront **accueillis par l'atelier Txirrind'Ola à Bayonne du 8 au 11 mars 2018**. Nous avons le plaisir de vous convier à cet événement qui graisse chaque année les roulements du réseau.

Comme les années précédentes, les premières journées sont consacrées à diverses activités allant de débats sérieux à des concerts ou d'autres jeux autour du vélo, tandis que le samedi ont lieu les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire, avant un dimanche de travail destiné à préparer l'année à venir. À la grossière clé à molette, cela donne :

- Jeudi 8 mars : accueil des participant-e-s à Bayonne et conférence publique à 19h
- Vendredi 9 mars : ateliers de discussion tout au long de la journée
- Samedi 10 mars : assemblées générales extraordinaire et ordinaire, puis Véloparade violette à 17h
- Dimanche 11 mars : réunion du Conseil d'administration élu la veille, groupes de travail, et embrassades.

Vous trouverez ci-joint un programme détaillant les plages d'activités. Il faut cependant savoir que les horaires ne sont pas définitifs et peuvent être modifiés. Pour plus d'informations, rendez-vous sur la page internet des rencontres :

<https://www.heureux-cyclage.org/rencontres-2018>

Nous attirons votre attention sur le fait que votre inscription aux rencontres doit avoir été faite au préalable pour pouvoir participer aux activités hors AG et pour pouvoir bénéficier des repas et hébergements concoctés par l'équipe bayonnaise.

Une prise en charge des frais de déplacements peut être demandée pour la personne représentant votre atelier, selon un barème par région à retrouver sur la page internet des rencontres.

Nous vous convions très officiellement aux Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire de L'Heureux Cyclage, le réseau des ateliers vélo participatifs et solidaires. Celle-ci se tiendra **le samedi 10 mars de 9h à 17h à la salle des Cigales, 33 avenue Pyrénées, Anglet (64600)**.

Elle sera séparée en trois temps :

1) Appropriation, amendements et propositions de modifications statutaires pour mettre en œuvre les propositions issues du Forum Ouvert réalisé à Gap en 2017

2) Assemblée générale extraordinaire

L'ordre du jour de celle-ci sera le suivant :

- Adoption des modifications statutaires pour un passage en collégiale
- Modifications statutaires concernant le mode d'élection du conseil d'administration
- Modifications statutaires liées à l'agrément jeunesse et éducation populaire

Les propositions abouties lors du temps de réflexion du matin en lien avec cet ordre du jour seront soumises au vote.

3) Assemblée générale ordinaire

L'ordre du jour de celle-ci sera le suivant :

- Présentation et adoption du rapport moral
- Présentation et adoption du rapport d'activités
- Présentation et adoption du rapport financier
- Présentation du budget prévisionnel et du rapport d'orientation
- Questions diverses et échanges avec la salle
- Élections du conseil d'administration
- Présentation des référent·e·s géographiques
- Choix du lieu d'accueil des rencontres 2019

Tous les documents sont à retrouver sur la page des rencontres : <https://www.heureux-cyclage.org/rencontres-2018>.

L'Heureux Cyclage vit grâce à ses ateliers adhérents et à ses bénévoles. Les façons de s'impliquer sont diverses ; en voici quelques-unes à relayer à vos bénévoles et salarié·e·s :

- **proposer sa candidature pour rejoindre le Conseil d'Administration de L'Heureux Cyclage !** Nous vous invitons à l'inscrire ici : <https://framadate.org/admins-LHC-2018>, ceci afin de pouvoir organiser la première réunion du CA, qui aura lieu le dimanche de 9h30 à 12h. Organisez-vous pour être présent·e, c'est très important !
- **devenir Référent·e Géographique pour le territoire que vous déterminez** en accord avec les ateliers vélo qui y sont implantés.

Pour vous aider dans cette décision, des guides sont disponibles sur le site internet de L'Heureux Cyclage, rubrique Le réseau / Organisation, aux articles Le Conseil d'Administration et Les Référent·e·s Géographiques.

Si vous ne pouvez pas être présent·e·s, il est possible de faire vous faire représenter par un autre membre-adhérent de L'Heureux Cyclage en nous transmettant les pouvoirs ci-joints dûment remplis. De plus, il vous est possible de nous adresser par écrit ou par courriel des **contributions aux questions diverses**. Des réponses y seront apportées au cours de l'Assemblée générale.

Par ailleurs, si ce n'est déjà fait, il vous faudra **renouveler votre adhésion au plus vite pour l'année 2018** en nous renvoyant le bulletin que vous trouverez sur le site internet de L'Heureux Cyclage, dans la rubrique Le Réseau / Nous rejoindre / Devenir membre du réseau ou sur place.

Nous vous prions d'agréer nos salutations, heureuses et solidaires.

Le CA de L'Heureux Cyclage